



New

Parcours Qualifiants CQP-ih Formateur(trice) Consultant(e)

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) est un titre qui atteste d'une qualification dans un emploi spécifique à une branche professionnelle. Créé par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) de la branche, il fait référence à un descriptif d'activités et de capacités.

Au regard des professionnels, il a une valeur équivalente à celle d'un Diplôme de l'Éducation nationale.

Depuis 2004, la CPNE-ih demande systématiquement l'enregistrement de ses CQP pour obtenir la reconnaissance de l'État. Cette reconnaissance est déjà effective pour la plupart d'entre eux.

Le public concerné

Tous les consultants formateurs qui souhaiteraient qualifier leurs compétences.

Les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) s'adressent aux demandeurs d'emploi ou aux salariés lancés dans la vie active.

Les prérequis

VAE : pouvoir justifier de 1 an d'expérience

Forte envie de transmettre !

La durée

24 heures en VAE

Objectifs pédagogiques ■

- Analyse du parcours professionnel :
 - Diagnostic avec le bénéficiaire,
 - Repérage des éléments clefs du parcours professionnel,
 - Évaluation.
- Sensibilisation à la méthodologie de travail et de planification.
- Explicitation de la structure du dossier :
 - Explication de la notion de preuves, de la méthode de travail, de ce qui est attendu par le jury,
 - Sensibilisation à la terminologie et la méthodologie,
 - Planification du travail sur les différents rendez-vous,
 - Prévion des preuves à fournir (constitution des annexes).

Les supports pédagogiques

- Livret de suivi
- Fiches pédagogiques

